

Bourse de soutien aux études supérieures offerte aux étudiant.e.s autochtones École de criminologie - Été 2020

L'École de criminologie offre une bourse de soutien aux étudiant.e.s autochtones pour les aider financièrement dans leurs études de maîtrise ou de doctorat d'un montant de 3 500 \$ pour l'été 2020.

Pour être admissible, vous devez:

- Être inscrit.e comme étudiant.e au programme de doctorat ou de maîtrise en criminologie;
- Être autochtone (preuve à l'appui).

Pour appliquer, vous devez remplir le formulaire joint dans lequel vous faites état, entre autres, des éléments suivants:

- État d'avancement de votre scolarité, notamment en termes d'échéances réglementaires;
- État d'avancement de votre projet de thèse ou de maîtrise;

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre formulaire complété, ainsi que vos relevés de notes pour maîtrise et doctorat à nicole.pinsonneault@umontreal.ca au plus tard le

Lundi 16 mars 2020, 16h00

Marc Ouimet
Président
Comité des bourses des études supérieures
École de criminologie
Université de Montréal
marc.ouimet@umontreal.ca